



PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Service du développement durable des territoires et des entreprises

Objet : révision du POS d'Hardricourt en vue de l'approbation d'un PLU : demande d'examen au cas par cas

Versailles, le 01 JUIN 2016

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la procédure mentionnée en objet, et par courrier en date du 15 avril 2016, vos services m'ont transmis une demande d'examen au cas par cas, telle que prévue aux articles R.104-28 à R.104-33 du code de l'urbanisme.

Je ne peux toutefois donner suite, en ma qualité d'autorité environnementale dans le département des Yvelines, à cette demande.

En effet, la communauté urbaine GRAND PARIS SEINE & OISE à laquelle appartient votre commune, est l'autorité chargée des procédures d'élaboration et d'évolution des plans locaux d'urbanisme (PLU) depuis le 1er janvier 2016. A ce titre, cet établissement public « peut décider, après accord de la commune concernée, d'achever toute procédure d'élaboration ou d'évolution d'un plan local d'urbanisme [...], engagée avant la date de sa création, [et] se substitue de plein droit à la commune dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure engagée avant la date de sa création, de sa fusion, de la modification de son périmètre ou du transfert de la compétence », en application de l'article L.153-9 du code de l'urbanisme.

En conséquence, la communauté urbaine GRAND PARIS SEINE & OISE est la « personne publique responsable » de la révision du plan d'occupation des sols (POS) d'Hardricourt en vue de l'approbation d'un plan local d'urbanisme (PLU). Dans le cas où elle décide, après accord de la commune, d'achever cette procédure, la saisine de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement pour examen au cas par cas relèvera de sa seule compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur Yann SOTTE
Maire d'Hardricourt
2, rue Chantereine
78250 Hardricourt

Le Préfet
Pour le Préfet et en déléguation,
Le Préfet Général
Julien CHARLES